



ID : 033-213300221-20251013-2025DEL075-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVENSAN**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	15	20
Vote		
Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0 Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 15/10/2025 Et publication ou notification du : 15/10/2025		

Le quorum ayant été atteint, Monsieur le Président a ouvert la séance à 19H00. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Julia CUNY BOUTOURLINSKY a été désignée secrétaire de séance.

2025DEL075 – VALIDATION DU PROGRAMME DES COUPES DE BOIS 2026 AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

- Eclaircies :

Numéro de parcelle	Surface de la parcelle en hectare	Surface indicatif à couper en hectare
14b	4,99	4,99
19a	13,04	11,50
38a	11,31	11

- Coupes rases :

Numéro de parcelle	Surface de la parcelle en hectare	Surface indicatif à couper en hectare
27a	3.78	3.78



Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AVALISE** le plan de coupes 2026 susmentionné,
- **DÉCIDE** que toutes les coupes issues desdites parcelles seront vendues sur pied par l'ONF en vente de gré à gré par soumission ou bien en vente de gré à gré simple,
- **HABILITE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte et mener toute démarche nécessaire permettant l'exécution de la présente délibération, notamment la bonne réalisation des opérations de commercialisation de bois, y compris toute adaptation mineure du programme 2026.

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le

ID : 033-213300221-20251013-2025DEL075-DE

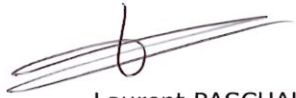
S²LOW

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme :

En Mairie le 13/10/2025

Le Maire



Laurent PASCUAL



La secrétaire de séance

Julia CUNY BOURTOULINSKY

